

**SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018**

## RÉUNION PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018

Présidence de M. Jean-Claude JADOT, Président.

M. Irwin GUCKEL et Mme Anne THANS-DEBRUGE siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale et Mme le Gouverneur ff assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 17h05'.

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 28 novembre 2018 ouverte. Avant de passer la parole aux Chefs de groupe, je tiens à excuser M. André DENIS, Député provincial.

M. DELREZ, avez-vous des Conseillers à excuser ?

M. DELREZ.- M. RASSAA aura un peu de retard et M. NAVET est excusé.

M. LE PRESIDENT.- Mme MARECHAL ?

Mme MARECHAL.- Mmes CHANSON et HAUREGARD auront quelque retard.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur DECERF ?

M. DECERF.- Mme Myriam ABAD-PERICK et M. Laurent LEONARD sont excusés.

M. LE PRESIDENT.- Madame DEFRANG-FIRKET ?

Mme DEFRANG-FIRKET.- Nous sommes au complet.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur LEJEUNE ?

M. LEJEUNE.- Mme MONVILLE en retard et M. Jean-Denis LEJEUNE est excusé.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie.

**I.- Ordre du jour****II.- Ordre du jour actualisé****III.- Communication de Monsieur le Président.**

Pour rappel, la liste de présence se trouve sur la table à ma gauche. Merci s'il-vous-plait de la signer avant la fin de la séance parce que, sinon, on doit courir et faire de regroupement et certains oublient de la signer.

Alors, petit mot avant de commencer notre réunion, suite à l'intervention de Monsieur RASSAA concernant le document 18-19/142, le rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné », je souhaite préciser que, vérification ayant été faite, le document se trouvait bien sur le Portail.

Aussi, je rappelle qu'à défaut de l'avoir consulté sur le Portail, il était bien entendu à disposition pour consultation en Commission.

Aujourd'hui, vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour ainsi qu'un sachet nominatif contenant vos fournitures papier et un macaron à apposer éventuellement sur votre véhicule.

Je vous rappelle également que nos travaux d'aujourd'hui sont consacrés aux interventions des Chefs de groupe sur les taxes 2019 et le budget 2019.

Comme le prévoit notre ROI, l'ordre de passage des chefs de groupe a été déterminé par tirage au sort lors du Bureau du 5 novembre dernier.

Ils se présenteront donc suivant cet ordre : en 1 : le groupe ECOLO ; en 2 : le groupe MR ; en 3 : le groupe CDH-CSP ; en 4 : le groupe PTB et enfin, en 5 : le groupe PS.

**IV. - Lecture du procès-verbal de la réunion précédente**

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2018. Je donne la parole à M. le Premier Secrétaire pour la lecture de ce résumé.

(M. Irwin GUCKEL, Premier Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2018).

M. LE PRESIDENT.- Merci M. le Premier Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018****V.- Discussions et/ou votes des rapports soumis à la délibération du Conseil provincial.**

**Document 18-19/138 : Modification de la représentation provinciale au sein des Sociétés intercommunales à participation provinciale : proposition de désignation des représentants de la Province de Liège au sein des différents Conseils d'administration par cooptation, en remplacement des conseillers provinciaux non réélus aux élections provinciales du 14 octobre 2018.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 2 de l'ordre du jour (document 18-19/138).

Je vous rappelle que ce document sera soumis à l'examen et au vote du Bureau ce jeudi 29 novembre.

Par conséquent, le vote de l'Assemblée sur ce document interviendra également jeudi 29 novembre.

**Document 18-19/012 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2019 – Règlement général.**

**Document 18-19/013 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2019 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitraille ou de véhicules hors d'usage ainsi que sur les véhicules isolés hors d'usage.**

**Document 18-19/014 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2019 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.**

**Document 18-19/015 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2019 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.**

**Document 18-19/016 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2019 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes, ainsi que sur les établissements soumis au décret relatif au permis d'environnement.**

**Document 18-19/017 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2019 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles.**

**Document 18-19/018 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2019 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.**

**Document 18-19/019 : Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2019.**

**Document 18-19/020 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2019 – 1<sup>ère</sup> série.**

**SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'ordre du jour (18-19/012, 18-19/013, 18-19/014, 18-19/015, 18-19/016, 18-19/017, 18-19/018, 18-19/019, 18-19/020). Je vous rappelle qu'ils ont été regroupés.

Nous passons aux interventions des chefs de groupe. Pour commencer, j'invite Madame Nicole MARECHAL, Cheffe de groupe ECOLO, à prendre la parole.

Mme MARECHAL, Cheffe de groupe (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités.

La main innocente de la Directrice générale provinciale m'a permis de prendre la parole la première. Je l'en remercie.

Nous voilà donc à l'aube d'une nouvelle législature, les élections sont passées, avec les résultats qui connaît et qu'on peut constater du regard en parcourant notre assemblée, du regard.

Les deux partis qui formaient la majorité sont sortis fort affaiblis des élections et pourtant, pas de divorce en vue. On a le sentiment que les choses ne se passent pas toujours facilement au sein du couple puisque, quelques jours avant la rentrée provinciale encore, on était pas sûr que l'accord avait eu lieu, on ne savait pas si la réunion allait se tenir. Vous avez reporté la déclaration de politique générale à décembre. Y aurait-il des difficultés encore entre vous ?

Mais bon, vous restez ensemble. C'est un peu comme au XIX et au XXème siècle, on reste ensemble à cause des enfants. Parce que des enfants, vous en avez beaucoup, de toute sortes.

Certains sont grands, certains se sont émancipés à tel point qu'ils se sont détachés de vous et qu'ils ont même sans doute oublié qu'ils avaient des parents. On peut évidemment penser à la galaxie Publifin, qui fait encore notre actualité, on a pu en parler hier avec la situation tourmentée des Editions l'Avenir.

Donc, malgré les résultats d'octobre que je ne vais pas rappeler ici, vous repartez main dans la main, vers un avenir radieux comme si de rien n'était, comme si vous n'aviez rien entendu d'une forme de ras le bol des électeurs qui s'est exprimé. C'est pourtant à partir d'une affaire liégeoise, en bonne partie provinciale, qu'a grandi l'écœurement.

Alors je ne vais pas de simplisme : il n'y a pas que l'affaire Publifin qui peut expliquer l'écart grandissant entre les citoyens et leurs représentants politiques, on peut tourner le regard vers Bruxelles par exemple, mais elle en est néanmoins en grande partie responsable et dans notre région, c'est assez évident.

## SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018

C'est à cause de ce scandale Publifin que tous les politiques, tous, y compris celles et ceux qui œuvrent dans leur commune, ici à la Province, avec sincérité, avec goût, d'une mission de service public, tous, on est obligé de raser les murs, on a parfois honte de dire, et bien oui, je fais de la politique parce que c'est devenu un peu difficile à avouer. Donc, cette façon qu'a eu ce scandale de jeter la honte sur toutes les personnes qui s'engagent en politique m'insupporte.

Il y a donc du boulot à faire à la Province de Liège ! Et vous pourrez compter sur les écologistes pour vous le rappeler. De façon constructive, avec des propositions concrètes. Et on pourra voir si, malgré le maintien de cette union bancaire et dysfonctionnelle, on verra si vous avez compris qu'effectivement, l'institution et ses satellites doivent évoluer.

Nous vous feront des propositions concernant la gouvernance. Pas seulement à propos de Publifin évidemment, mais en général, à propos des Intercommunales, des outils tels que la SPI, des asbl, je peux évoquer la redondance de certains outils qui dans la région, travaillent toutes sur le même thème, par exemple le territoire et le développement économique, et c'est « ah non ça c'est à moi, ça c'est mon truc... » et donc, ils sont 3 ou 4 à travailler chacun dans leur coin, les célèbres « baronnies » liégeoises évidemment et il me semble que la Province a la capacité, par la situation qu'elle a et le regard qu'elle peut poser sur les choses, sans doute avec l'aide de la Région mais qu'elle pourrait jouer un rôle dans une forme d'harmonisation qui rencontrerait bien mieux l'intérêt général, puisque c'est quand même pour ça qu'on est là.

Lié à la gouvernance toujours, les choix de soutien, aux clubs sportifs, aux lieux culturels, aux projets de développement territorial qui ne sont pas très clairs, tous ces choix de soutien doivent répondre à des critères objectifs clairs et compréhensibles par tous.

Thème de la gouvernance toujours : les nominations. Nous souhaiterions des procédures claires, particulièrement concernant les postes à responsabilités, on peut parler des procédures d'appels, des jurys, de l'objectivation des nominations. Donc là, on veut travailler avec vous.

Faire évoluer toutes ces pratiques est vraiment indispensable pour rendre confiance aux liégeoises et aux liégeois.

L'épisode que nous venons de vivre pas plus tard qu'hier concernant Nethys et les éditions de l'Avenir ne nous rassure pas. Si on a bien constaté qu'une partie de la majorité semble prête à faire des propositions claires, compréhensibles par tous, et bien ce n'est pas le cas de son partenaire, toujours coincé aux entourures, qui campe sur ses positions, et qui utilise des circonvolutions langagières pour essayer de ne pas dire vraiment ce qui doit pourtant être dit. Il y a une forme de conservatisme absolument consternante.

Publifin fait toujours l'actualité, ce matin encore, je ne sais pas si vous avez lu la presse, si vous avez entendu aussi la chronique sur la RTBF de Bertrand Heine suite à l'arrivée de la nouvelle présidente. Il a rappelé et je me plais à le citer car je trouve que c'était bien exprimé, il a rappelé l'expression de la nouvelle présidente du CA de Publifin évoquant le célèbre Stéphane M. le maudit « c'est un non sujet ». Elle a pris d'ailleurs ses distances avec les décisions wallonnes il y a déjà quelques mois.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018**

Bertrand Heine enchaîne, je le lis : « Moreau est donc un non sujet, il a un non salaire, une non emprise sur ses actionnaires, une non stratégie de confusion du public et du privé. Pourquoi dit-il, une telle résistance à ce qui paraît si évidemment ailleurs qu'à Liège ? Ce non sujet est devenu symbole de la non puissance du politique et de non confiance d'une part croissante des électeurs dans ses élus ».

Petit aparté pour nos amis du CDH, sorti du CA de Publifin : vous avez une stratégie maintenant, c'est celle du « courage, fuyons », on n'a rien à voir là-dedans, elle vient assez tardivement et on ne peut pas dire qu'elle soit terriblement convaincante.

Au-delà de la gouvernance, un de nos axes de travail et d'interventions, ce sera l'objectif que tous les outils provinciaux intègrent la dimension de transition écologique, ça transparait évidemment dans les compétences que vous exprimez désormais et cette transition doit être veillée de façon transversale dans toutes ses compétences évidemment.

Par exemple, nous serons attentifs à la façon dont l'enseignement provincial intègre le « verdissement » des formations et des métiers. Il nous semble que l'enseignement provincial doit vraiment s'emparer de cette question en favorisant le développement de filières vertes et le renforcement de l'éducation au développement durable. Et nous pensons vraiment qu'il en est capable car c'est un enseignement de qualité qui fait ses preuves.

Qualité aussi, nous tenons à le souligner, dans les services provinciaux divers, liés à l'agriculture, à la santé ou aux affaires sociales, à la supracommunalité. Nous reconnaisant que des actions positives ont été lancées dans ces matières. On ne va pas non plus jouer l'oppositionnite aigue.

Mais on peut aller plus loin encore pour faire de l'alimentation et l'agriculture durable des vecteurs de santé et de développement économique. C'est dans cette optique que nous proposons de travailler avec vous.

Nous saluons aussi le travail réalisé sur la collaboration et la coordination des communes pour un développement économique et de gestion du territoire transversale. Cela correspond parfaitement au niveau de territoire de la Province. C'est un rôle qui convient parfaitement à la taille de l'institution provinciale. Il faudra cependant travailler sur la mise en œuvre, l'opérationnalité des propositions et sur l'organisation démocratique des choix, de façon transparente et motivée. Je vais citer à nouveau évidemment ce que j'ai déjà évoqué hier, l'exemple contraire c'est la conférence des bourgmestres de l'arrondissement de Liège qui cultive soigneusement l'entre soi !

## SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018

La Province de Liège a recentré ses compétences sur 5 axes prioritaires : l'enseignement, le développement économique, y compris agriculture et tourisme, la santé/le social, la culturel/le sport, la supracommunalité. A nos yeux, la supracommunalité n'est pas un axe complémentaire, c'est un thème transversal qui doit structurer les autres axes. Un exemple vraiment vécu au quotidien que j'ai en tête : j'habite Comblain-au-Pont et nous avons un bourgmestre qui voudrait voir construire un hall omnisports. Il y en a un dans 2 ou 3 communes voisines, cela risque d'endetter la commune évidemment qui est une petite commune pas riche qui sort du CRAC, ça risque de l'endetter pour les 20 ans à venir, voilà, on est dans l'accès au sport pour tous, pas dans les grands événements mais dans l'accès au sport et il y a là quelque chose à faire pour permettre à chacun d'utiliser les infrastructures mais pas chacun dans sa petite commune rurale ça n'a, évidemment, aucun sens.

Nous suivons toutes les compétences provinciales, avec rigueur, avec sérieux et avec volonté de faire travailler au mieux l'institution. On suivra aussi les compétences du Gouverneur, vous vous en doutez, et particulièrement le plan de sécurité nucléaire. Cela ne va pas vous étonner !

Concernant le budget, puisque nous sommes en session budgétaire, vous avez dit vous-même, c'est un budget de transition donc vous nous trouverez davantage au taquet lors de l'ajustement, et quand nous aurons entendu votre déclaration politique. Parce que le budget, c'est normalement aussi une forme de déclaration politique. Donc avoir la vraie déclaration politique à côté nous aidera, c'est sûr. Néanmoins, vous ne serez pas étonnés d'entendre que nous dénonçons, une fois le plus, les centimes additionnels au précompte immobilier, qui sont trop élevés. Mon collègue et ex chef de groupe Marc HODY disait un impôt injuste, inéquitable et inégalitaire, et bien il le reste cette année.

Donc il faudrait un travail de fond sur la fiscalité de la Province, trop de choix taxatoires semblent un peu dater encore d'une autre époque, ou doivent être aménagés même si on n'a pas toute liberté en la matière évidemment. Mais nous avons eu le sentiment en Commission que le député provincial en charge était prêt à entamer ce travail.

Notre groupe est complètement renouvelé. Il n'y a pas d'anciens, nous sommes 12 neufs. Comme les élus écologistes précédents, nous travaillerons avec rigueur et sérieux je l'ai dit. Mais pas avec naïveté, donc si vous balayez d'un geste nonchalant toutes nos propositions, pour continuer le « business as usual », le conservatisme, et bien vous prouverez que vous n'avez vraiment rien compris de ce qu'ont exprimé les liégeois et les liégeoises. Et c'est à eux que vous devrez rendre des comptes hein, pas nécessairement à nous.

Pour terminer, je me suis amusée à comptabiliser le nombre de femmes élues dans chaque groupe par district et au sein du Conseil. En fait, moi j'étais ici au Conseil de 93 à 95. A l'époque nous étions 88 et il y avait 8 femmes. Donc, une sur dix. Là j'ai calculé, le PS est plus qu'à la traîne, avec 3 femmes élues pour 14 hommes ! Bravo les gars ! Ça c'est super ! Conservatisme ! La tirette n'a pas l'air de convaincre vos électeurs. Au CDH, on est 1/3-2/3, par terrible non plus. Le PTB fait égalité parité, c'est bien. Là où j'ai été heureusement surprise, c'est par le MR : 8 femmes et 7 hommes. Là, c'est vraiment impressionnant.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018**

Pour notre part, nous avons des électeurs qui aiment les femmes puisque nous alignons 9 femmes et 3 hommes, et bientôt 2 puisque mon collègue Jean-François Ravone devenant échevin dans sa commune, il sera remplacé par une wanzoise. Mais rassurez-vous, nous traiterons bien nos hommes ! Bref, grâce aux écologistes et au MR, notre Conseil s'approche de la parité : 26 femmes et 30 hommes. Encore trois femmes et on y sera. Je souhaite que ce chiffre soit de bon augure pour cette législature en tout cas.

Merci.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Cheffe de groupe. J'invite Mme Virginie DEFRANG-FIRKET, Cheffe de groupe MR, à venir à la tribune.

Mme DEGRANG-FIRKET, Cheffe de groupe (à la tribune).- Et oui, encore une femme ! (rires). Madame le Gouverneur FF, Monsieur le Député- Président, Mesdames et Messieurs les Députés, Madame la Directrice générale, Monsieur le Président, Chers Collègues,

Nous voici au début d'une nouvelle législature de 6 ans. Nouvelle législature mais aussi de nombreux nouveaux conseillers de qualité, à qui je souhaite d'ailleurs la bienvenue avec plus de jeunes plus de femmes aussi, on l'a dit, tout cela dans un nouvel très élan positif à notre assemblée provinciale.

On peut espérer que ceux qui ont rejoint notre hémicycle et qui découvrent ce niveau de pouvoir seront, avec nos, une force de proposition constructive, vers une évolution intelligente et durable de notre niveau de pouvoir de proximité, mais aussi vers plus de supracommunalité et de soutien aux Communes pour le bien-être des citoyens.

Mais revenons à cet exercice. Ce budget 2019 est un peu particulier, on le sait, c'est un budget transition suite aux élections du 14 octobre dernier. Il s'agit d'un budget de continuité voulu par la majorité PS-MR, qui fonctionne très bien, je vous rassure, et qui avait mis en place de nombreux projets importants durant la législature précédente. Majorité qui souhaite poursuivre, ensemble, ensemble ses projets et les concrétiser pour le bon fonctionnement du service public.

Il est important d'ajouter que cette majorité sera également ouverte à l'égard d'une évolution de l'institution provinciale. Elle sera exprimée et déclinée dans la Déclaration de politique générale pour la législature 2018-2024. Encore un peu de patience donc, pour découvrir la vision que notre majorité aura pour les 6 prochaines années.

Ce budget confirme aussi les nombreux projets ambitieux entamés, par exemple, le développement du Pôle des Savoirs qui verra ses premières concrétisations en 2019, le CASS aussi qui sera encore développé ou encore l'abattoir à volailles.

Ce budget ne prévoit pas d'augmentation de la charge fiscale. C'est important de le souligner malgré les finances toujours plus sollicitées afin de répondre aux attentes évolutives des pouvoirs locaux et des citoyens.



## SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018

Les dépenses de personnel quant à elles restent importantes, on le sait, puisqu'elles représentent 69% des dépenses soit, 196.958.645 € hors subvention traitement. Cela reste lourd et il faudra y être attentif au vu du climat législatif actuel. Il est important de maîtriser ces dépenses. Une réflexion sera d'ailleurs menée en ce sens dans les années à venir mais je sors ici de l'exercice qui m'est demandé.

Les dépenses de fonctionnement font aussi l'objet d'une attention particulière. L'objectif est de maîtriser conformément aux balises que la Province s'est fixées dans le cadre du Plan Stratégique de Gouvernance, tout en permettant aux services et établissements provinciaux de fonctionner efficacement afin de fournir un service toujours de plus grande qualité. Nous pensons que les dépenses dites de prestige et les manifestations trop coûteuses doivent encore être rationalisées afin de permettre à la Province de se concentrer sur ses métiers de base et elle apporte une plus-value reconnue de tous.

Autre fait important : la dette provinciale est maîtrisée. Elle n'a jamais été aussi peu importante pour le citoyen de la Province. Malgré de nombreuses actions provinciales développées, des investissements importants, la charge diminue progressivement et nous pouvons nous en féliciter.

C'est un budget qui se porte bien avec 295.088.831€ de recettes, 283.808.546€ de dépenses, soit un boni global de 26.457,83 €.

Le budget extraordinaire quant à lui, comporte des investissements inhérents au maintien et à l'amélioration énergétique mais aussi de la sécurité et de l'hygiène dans les établissements provinciaux, plus particulièrement dans établissements d'enseignement. IL en va des conditions de vie des étudiants et du personnel, mais aussi de l'attractivité de l'enseignement provincial. Il reprend aussi les lignes politiques directrices d'investissements majeurs dans certaines compétences, comme la formation, l'enseignement, le sport, le tourisme...

La réalisation des abords du Pôle Bavière, des subsides d'investissements pour les projets supra communaux, le Domaine touristique du vallon de la Lembrée, la rénovation de la piste d'athlétisme du complexe de Naimette, le remplacement de la toiture du centre de formation de tennis de Huy, le Château de Jehay, l'aménagement du centre d'accueil socio-sanitaire, sont autant de projets d'investissements pour 2019.

Le budget provincial est donc solide mais il faut rester prudent. Les indicateurs sont au vert avec un focus à renforcer quant à l'évolution des taux d'intérêt, des dépenses du personnel et des centimes additionnels.

Dans les compétences qui relèvent de nos deux D2putés, il est à noter que la volonté en matière de santé et des Affaires sociales est de poursuivre et développer les actions pour assurer le bien-être physique, mental, social de la population. De nouveaux outils seront mis à disposition tels que l'outil numérique pour lutter contre les discriminations liées à l'apparence physique, un nouveau bus Sex Etera, une application Help Ados, le carrefour santé social, l'extension du label « Bienvenue PMR ».

**SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018**

Pour le sport, la qualité des infrastructures sera un des points phares de 2019, tout comme l'initiation au sport pour tous et la lutte contre le décrochage sportif.

En ce qui concerne l'agriculture, les efforts seront intensifiés autour des circuits courts, du nouvel abattoir de volailles et des petits producteurs. Nous continuerons à prôner le développement d'une agriculture durable, raisonnée, intégrée et différenciée.

En matière d'environnement, de nouveaux parkings covoiturages, verront le jour ; le Plan Climat poursuivra sa route et sera encore davantage développer pour et avec les Communes.

Chers Collègues, ce territoire historique auquel les citoyens se sont identifiés et sont attachés poursuit son rôle essentiel d'articulation entre un pouvoir centralisé régional wallon et les communes.

Nous sommes prêts durant cette législature à garantir et renforcer les services à la population dans un cadre modernisé et actualisé.

Nous sommes prêts également à nous inscrire dans un développement territorial intelligent et durable en y impliquant tous les acteurs privés, publics, académiques, de la société civile et du monde économique mais aussi dans le respect de l'environnement et la tranquillité de l'habitat.

La Province restera le partenaire privilégié des communes dans toute une série de thématiques dont certaines sont sûrement encore à développer.

Nous sommes en outre prêts à associer encore davantage les pouvoirs locaux et leurs élus dans le cadre d'une supracommunalité de projets. Ce sera le résultat d'une co-construction territoriale associant tant nos territoires urbains, que ruraux. Nous devons tous ensemble poursuivre la mise en chantier de projets communaux et fédérateurs.

Nous sommes donc prêts à poursuivre les actions dans ce rôle de véritable acteur de développement de la supracommunalité sur notre territoire. Le travail nous attend, les chantiers sont nombreux et nous aurons besoin de toutes de tous pour œuvrer pour le développement d'un territoire durable et intelligent dans lequel les citoyens et les pouvoirs locaux seront encore davantage au centre de nos préoccupations.

Je vous remercie et vous annonce que le groupe MR soutiendra dès lors le projet de budget qui vient de nous être soumis.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Cheffe de groupe. J'invite M. Luc LEJEUNE, Chef de groupe CDH-CSP, à venir à la tribune.

M. LEJEUNE, Chef de groupe (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés provinciaux, Madame la Directrice générale, Madame le Gouverneur ff, chers Collègues.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018**

Je réponds à votre invitation de m'exprimer au nom du groupe CDH-CSP sur le projet de budget provincial 2019 et je vous en remercie.

Mme MARECHAL, vous me permettrez de réserver mes flèches pour le PS et pour le MR.

Voilà, je commencerai par quelques considérations pour cette nouvelle/vieille majorité et pour l'avenir des Provinces avant de passer à des considérations sur le budget provincial 2019.

Nous démarrons une nouvelle législature et qu'un pacte de majorité MR-PS a une nouvelle fois été déposé, permettez-moi de vous livrer mon interrogation sur l'avenir des Provinces et sur la pertinence de cette majorité pour y répondre.

Comme marier l'eau et le feu ? Comment marier le jour et la nuit ? Comment pratiquer pratiquement une politique de convergence avec une politique de droite et une politique de gauche ? Vous me répondrez que mon questionnement manichéen est peut-être trop simpliste, soit, je développe quelque peu.

J'ai effectivement lu de la Députée provinciale Vice-Présidente dans La Libre Belgique du 16 novembre 2018, Katty FIRQUET qui dit : « Si les deux partis ne défendent pas la même chose au niveau national, PS et MR sont sur la même longueur d'ondes au niveau provincial ». C'est correcte Madame la Députée provinciale – Vice-Présidente ?

Mme FIRQUET, Députée provinciale Vice-Présidente (de son banc).- Correct !

M. LEJEUNE, Chef de groupe (à la tribune).- Merci. Le groupe CDH-CSP a pourtant constaté en période électorale deux programmes fondamentalement différents.

Je continue de m'interroger sur la transposition de cette affirmation relativement à l'avenir de la Province de Liège.

D'un côté donc, je également lu la Déclaration de politique régionale de 2017 soutenue par le MR, et je lis : « Le Gouvernement souhaite réformer en profondeur les institutions provinciales selon les principes suivants : assurer la continuité des services rendus par ces institutions et par le personnel qui les offre ; analyser finement chaque compétence exercée actuellement par les Provinces afin de déterminer si elle doit être octroyée à la Région, aux Communautés, aux Communes ou Communes associées et à terme, l'ambition est d'accroître le rôle du Gouverneur, de supprimer le Collège provincial et de remplacer le Conseil provincial par une représentation de Communes de la province (mandat dérivé gratuit) ». Donc, je ne fais que lire la DPR.

Et d'un autre côté, dans la foulée, je vous livre un court extrait que j'ai trouvé dans la dernière newsletter de l'APW Association des Provinces Wallonnes en septembre 2018 que son Président, qui n'est autre que l'ex Député provincial – Président de la Province de Liège, Paul-Emile MOTTARD, qui affirmait « Aborder la question uniquement sous l'angle de la suppression ou non des Provinces serait tout à fait réducteur et inefficace ».

**SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018**

Je vais faire bref mais il continuait en affirmant « pas touche à l'enseignement technique provincial ». Il n'a jamais été question de transférer. Je vous lis exactement ce qu'il dit : « Il s'agit d'une matière communautaire qui n'est pas du ressort régional et qui n'a donc jamais été citée auparavant comme possiblement transférable ».

Voilà ! Il faudra donc que le Collège provincial informe le Conseil de la façon dont cette évolution en discussion sera gérée au cours de cette législature par des mandataires aux visions peut-être fort divergentes.

Pour notre part, et pour rappel, le CDH-CSP de la Province de Liège a souhaité proposer à ses électeurs notamment un objectif de rationalisation : « La Province doit mieux cibler ses priorités, tout en préservant l'emploi. Plus moderne et plus simple, elle doit agir en concertation avec les autorités fédérales, communautaires ou régionales. Notre objectif : plus d'efficacité, moins de coûts et moins d'impôts ».

Pour le CDH-CSP, une institution ne vaut pas pour elle-même, mais pour sa contribution au bien commun, pour les services qu'elle fournit aux citoyens. Pour garder sa pertinence, l'institution provinciale doit évoluer de manière fondamentale à courts et à longs termes.

Le court terme concerne cette législature. Il s'agit d'abord de donner une nouvelle cohérence à l'action des Provinces. Sans limitation légale à leurs domaines d'interventions, les Provinces ont eu tendance à se disperser. Il s'agissait de répondre à des besoins spécifiques, en fonction des réalités locales. Mais il en a résulté un éparpillement des moyens, voire des dérives clientélistes.

Notre conviction est que les Provinces doivent se recentrer sur les domaines dans lesquels elles sont réellement pertinentes, là où elles peuvent amener une valeur ajoutée par rapport aux autres niveaux de pouvoir.

Cette question de la méthode et de la vision pour une Province efficace sera à coup sûr le fil rouge des prochaines séances de ce Conseil et nous espérons la voir transparaître en actes dès les prochaines modifications budgétaires. Prendrez-vous vos responsabilités ? Ferez-vous preuve d'anticipation ? Serons-nous rapidement éclairés sur vos intentions ?

Autant de questions qui restent aujourd'hui en suspens mais donc, le mois prochain, au mois de décembre, nous espérons que la Déclaration de Politique Provinciale reportée et commentée en décembre nous apportera les éclaircissements souhaités.

J'en arrive à commenter le budget 2019. Certains mots de l'introduction ne sont pas de nature à nous rassurer : « continuité », « stabilité », « stabilisation de la charge fiscale ». Certes, nous avons noté une ouverture non définie pour la « mise en place de politiques transversales susceptibles de favoriser les transitions numérique et écologique ».

## SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018

Nous parlerions davantage d'un budget archaïque alors que l'électeur a très clairement déclaré sa volonté de changement. Nous constatons un simple « copié-collé » par rapport aux budgets de la législature précédente, à ce stade-ci sans souffle ni propositions nouvelles mais comme je l'ai dit, nous attendons à la fois la déclaration de Politique Générale et des modifications budgétaires éventuelles.

Certes, ce budget est en équilibre à l'ordinaire, la trésorerie est bonne, il faut le reconnaître et la dette est ridicule, il faut le reconnaître. Mais nous pensons que tous ces éléments positifs occultent une réalité précaire. L'équilibre sur la corde raide s'explique à nos yeux par deux facteurs, et je les pointe en les détaillant quelque peu.

Tout d'abord, les dépenses en personnel, en augmentation de 4,74 % par rapport au budget 2018, elles représentent 69,4 % des dépenses globales hors personnel enseignant subventionné.

J'ai noté la déclaration du Directeur financier provincial, je cite : « les dépenses nettes de personnel représentent donc plus que 2/3 des dépenses globales, près de 70 %. Il s'agit d'être vigilant à leur évolution d'autant que l'on constate une augmentation de la part relative ces 5 dernières années. La part relative des dépenses de personnel est la plus élevée depuis 2004 ».

Par ailleurs, cela est certes conforme à la circulaire ministérielle, mais aucune indexation n'a été prévue en 2019. La réalité 2019 sera donc peut-être aggravée par rapport à la prévision 2019.

Face au questionnement sur l'avenir des Provinces, nous pensons que la Province ne pourra faire l'économie d'un nouveau plan pour la gestion de son personnel.

Le deuxième élément qui à nos yeux provoque une situation de déséquilibres, se sont les additionnels au précompte immobilier : avec 1750 centimes additionnels, depuis le budget 2013, la Province est bien au-delà des 1500 centimes autorisés par la circulaire ministérielle. Cette fiscalité représente 192 millions et à elle seule plus de 50 % du total des recettes. Pour mémoire, elle était de 146 millions au budget 2012 et de 161 millions en 2013, année du passage à 1750 centimes additionnels. En 8 exercices, le pourcentage d'augmentation moyen annuel est de 3 % de manière continue.

Le CDH-CSP a toujours, au cours de la précédente législature, déclaré et combattu le caractère inique de cette taxe puisqu'elle ne touche que les propriétaires et le CDH-CSP a toujours soutenu le principe d'un retour graduel à 1500 centimes additionnels puisque l'assiette de la taxe subit, par ailleurs, une indexation annuelle.

Cette rentrée fiscale généreuse et sur le dos du contribuable a toujours permis à la Province de vivre confortablement. Nous pensons que la Province ne pourra pas faire l'économie cette législature d'une rationalisation dans la gestion de ses recettes.

Voilà pour le budget.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018**

En conclusions, je terminerai en pointant 3 objectifs qui nous tiennent particulièrement à cœur dans les missions provinciales. Ces objectifs seront le fil rouge de nos actions dans les mois et les années qui viennent et nous voulons effectivement travailler et pratiquer une opposition constructive.

Un : miser sur des entités locales modernes, performantes et durables. Communes et Province doivent relever les défis environnementaux, économiques, urbanistiques, touristiques et de mobilité.

Deux : investir dans la formation pour rencontrer les nouveaux besoins de la société et renforcer les atouts de l'enseignement provincial en valorisant le qualifiant, en favorisant la coopération entre acteurs des différents réseaux et en investissant dans les équipements.

Et enfin, trois : changer en profondeur le mode de gouvernance. Chaque décision doit poursuivre le même objectif de transparence, de neutralité et d'équité. Organiser plus la participation citoyenne et un meilleur dialogue pour répondre aux attentes légitimes des habitants.

Je vous remercie pour votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur le Chef de groupe. J'invite à présent Monsieur Rafik RASSAA, Chef de groupe PTB, à prendre la parole.

M. RASSAA, Chef de groupe (à la tribune).- Mesdames et Messieurs les Députés, Mesdames et Messieurs les conseillers, Madame la Directrice générale.

Depuis l'installation de nouveau Conseil provincial issu des élections du 14 octobre, je n'ai pas encore eu l'occasion de ne pas vous féliciter : vous, la nouvelle ou plutôt très ancienne majorité PS-MR. Même si le nombre d'invités à votre célébration sexennale diminue, votre mariage célébrera bientôt ses noces d'émeraude. Apparemment, l'échange de promesses il y a 36 ans a été coulé dans le marbre. Et ici à la Province, on ne fait même pas semblant de consulter pour se donner une image de gauche ou écouter peut-être le résultat des urnes. Non, non. Ici, on rempile sans une once de remise en question. Et le budget que nous avons reçu est le témoin indéniable de cette continuité.

J'ai eu beau chercher dans la Note de politique générale une quelconque forme d'interrogation quant à de nouvelles pratiques politiques plus éthiques, démocratiques et participatives, je n'ai rien trouvé.

Je sais que Madame la Députée Vice-Présidente aime à rappeler que la Province n'est pas à l'origine du scandale Publifin, mais on attend toujours la transparence quant à la gestion des intercommunales dont la Province est actionnaire majoritaire. Et la crispation du débat d'hier sur les éditions Vers l'Avenir autour du maintien des centres de décision à Liège n'est pas rassurante. Pas tant parce qu'un pouvoir local comme la Province n'aurait pas vocation à diriger une telle structure, au contraire nous sommes pour l'initiative publique industrielle et même 100 % publique, mais il y a toujours au sein du Collège une réticence quasi viscérale vis-à-vis de tout contrôle de tutelle. Ne parlons pas alors d'un quelconque contrôle citoyen.

## SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018

Avec le PTB, on aurait souhaité par exemple lire que la Province va désormais inviter les représentants syndicaux et les représentants des usages à siéger dans les conseils d'administration des intercommunales. Mais peut-être lirons-nous cette bonne nouvelle à l'occasion de la future Déclaration de politique provinciale en décembre, on peut rêver.

Avec le PTB, on aurait aussi souhaité apprendre que le Député-Président sortant a considéré qu'il n'avait pas besoin de toucher une indemnité de départ, lui qui a déjà droit à sa pension. L'indemnité de départ a été conçue pour les élus qui perdent leur emploi ou leur droit au chômage au moment de leur entrée en fonction. Ce n'est pas le cas du Député-Président sortant Paul-Emile Mottard qui a droit à une pension confortable. Mais nous avons appris à la Commission budget de vendredi passé que ces indemnités de sortie sont bien budgétisées pour 48 mois selon l'ancien régime donc. Peut-être l'un ou l'autre membre de la majorité pourrait lui transmettre que la possibilité de renoncer à ces indemnités existe toujours dans le règlement voté en mars dernier.

Ce budget de continuité c'est aussi la reconduction des mêmes taxes provinciales. Avec des additionnels au précompte immobilier qui continuent de représenter la très grande part des recettes fiscales de la Province, plus de 90 %, et qui sont donc depuis 2013 augmentés à un taux de 1750. Comme cela a été rappelé par la Cour des Comptes, on est au-dessus des recommandations de la tutelle. Mais surtout l'unique « réforme » si on peut appeler ça une réforme, c'est de s'attaquer aux maisons les plus modestes pour vérifier l'adéquation du revenu cadastral au bien. Bien sûr, ces vérifications étaient inévitables mais vu que la révision de l'ensemble du cadastre, donc aussi des biens immobiliers des plus fortunés, coûte cher on préfère d'abord commencer par les plus modestes. Une révision générale, certes coûteuse, aurait pu aussi être l'occasion d'introduire la progressivité que nous souhaitons et qui fait aujourd'hui défaut à la perception de ce précompte immobilier.

La continuité, c'est aussi aucune innovation fiscale pour faire contribuer les épaules les plus larges et les grandes entreprises installées sur le territoire de la province. A travers la SPI, la Province de Liège fournit nombre d'infrastructures et de services à ces entreprises. Il serait donc logique qu'elles contribuent aux finances provinciales.

Venons-en aux dépenses. Si l'on peut se réjouir de la nomination de 140 agents, nous sommes par contre inquiets quant au remplacement partiel des départs. Puisque sur 94 agents qui partiront en 2019, seuls 67 seront remplacés.

Autre choix et autre inquiétude, ce sont bien sûr l'avenir des pensions de nos agents provinciaux. Les cotisations de solidarité et de responsabilisation sont respectivement de 30,2 millions et de 11,2 millions pour cette année 2019. Par contre, c'est à travers une baisse de la contribution régionale du Fonds des Provinces que l'on compte financer un régime de pension par capitalisation pour les agents contractuels.

Les différentes réformes du ministre Bacquelaine vont déjà réduire fortement les pensions du premier pilier pour les agents provinciaux nommés : allongement des carrières, fin des périodes assimilées et diminution du montant de la pension pour toutes celles et ceux qui ont des carrières mixtes, exclusion du régime de pénibilité pour certains corps de métier.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018**

Non seulement la solution proposée pour le second pilier ne compensera certainement pas les pertes des agents avec des carrières mixtes mais en plus, on la finance en réduisant les recettes des pouvoirs locaux à travers le Fonds des Provinces. En clair, la Région wallonne fait payer les mauvaises politiques du fédéral aux pouvoirs locaux. C'est inacceptable et non-viable à terme. Il faut d'urgence accélérer les nominations et appuyer avant tout des solutions de refinancement du premier pilier, garant d'un régime de pension par répartition.

Autre dommage collatéral de cette réduction du Fonds des Provinces, comme on peut le lire déjà dans ce budget 2019, c'est la baisse des dépenses de prestations à savoir les subsides aux associations de 1,2 millions d'euros par rapport au projet de budget 2018.

Les dépenses de fonctionnement augmentent sensiblement. Certes, c'est sans doute dû à un manque de travail de prospective et surtout à une trop grande contraction de ces frais les précédentes années. Mais cela démontre en tous les cas la limite des raisonnements linéaires défendus dans la circulaire budgétaire de la Ministre de Tutelle qui impose une augmentation de 2 %. Si l'on souhaite que les Provinces arrêtent d'investir alors, il faut continuer à imposer de telles limites.

Enfin, un dernier témoin de la continuité, presque de l'usure de cette majorité PS-MR c'est le budget extraordinaire. Clairement, on n'est pas à la hauteur des ambitions attendues par les liégeois et les liégeoises.

Si nous pouvons soutenir les efforts pour la mise sur pied du CASS, nous aurions souhaité que la Province investisse plus activement dans la médecine de première ligne et de prévention en venant en aide aux réseaux des maisons médicales, c'était le sens de notre premier amendement budgétaire.

A quelques jours de la mobilisation pour le climat, nous continuons à regretter que les efforts de la Province restent limités pour répondre à ce défi. En termes de rénovation énergétique des bâtiments, notamment scolaires, on continue de procéder par à-coups avec des remplacements de chaudières sans isolation du bâtiment par exemple.

Enfin, et nous avons déposé un amendement dans ce sens, nous aurions souhaité que la Province investisse le chantier de la transition de notre modèle agricole en avançant notamment sur la formation à l'agro-écologie.

Enfin, l'enseignement provincial aura certainement besoin de plus de cohérence en termes d'investissements notamment au niveau de la réorganisation nécessaire et utile de ses bibliothèques.

Un dernier mot sur l'avenir des institutions provinciales. Nous sommes inquiets quant aux annonces du MR souhaitant la fin de l'Institution provinciale et plusieurs indications dans la circulaire budgétaire de la Ministre De Bue ne présagent rien de bon. Comment interpréter autrement la demande explicite d'indiquer l'utilité du subventionnement de toutes les associations et fondations para-provinciales ? Je me dépêche parce que les batteries de mon ordinateur sont presque plates.



**SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018**

(Rire)

Je disais donc, comment interpréter la demande explicite d'indiquer l'utilité du subventionnement de toutes les associations et fondations para-provinciales autrement que la volonté de vider l'institution provinciale de ses prérogatives ? Pour toutes ces raisons, le PTB continuera à défendre une Province qui réponde aux urgences sociales, environnementales, éthiques et démocratiques.

Et c'est pour toutes ces raisons évoquées ici que nous voterons contre ce projet de budget 2019.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Chef de groupe. Enfin, j'invite M. Alain DECERF, Chef de groupe PS, à venir à la tribune.

M. DECERF, Chef de groupe (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues. J'espère que ma pile ne va pas me faire faux bond.

Je vais essayer d'être positif et de ne pas faire la critique des autres groupes car l'objectif, me semble-t-il c'est le travail dans l'intérêt du citoyen et des communes, que ce soit des hommes ou des femmes qui y travaillent finalement.

Il me revient en qualité de chef de groupe du Parti Socialiste de vous présenter la volonté traduite dans le budget 2019 de poser des actes forts pour cette nouvelle législature dans l'intérêt de nos citoyens et de nos 84 communes.

Il me semble donc important de vous rappeler que le budget est un document récapitulatif des recettes et des dépenses prévisionnelles déterminées et chiffrées pour un exercice comptable et qu'il est donc une photographie au premier janvier d'un document qui peut évoluer en cours de route en fonction de la politique menée et des axes prioritaires à développer.

Nous sommes donc avec un tel budget dans la continuité de la législature précédente. Il se présente davantage, effectivement, comme un acte technique bien pensé.

Bien pesé parce qu'il permet, à fiscalité constante, le fonctionnement et la qualité des services provinciaux et le maintien du personnel. Technique, parce que les projets nouveaux qui seront menés au cours de cette législature trouveront leur place d'une manière plus précise lors des modifications budgétaires, tenant compte notamment de l'évolution souhaitée par notre Institution liégeoise.

Il fallait donc également, lors de l'établissement de celui-ci, s'adapter à la diminution des sources de financement. Les contraintes restent les mêmes mais les financements diminuent.

Ce budget doit tenir compte, notamment, de l'évolution et de la modernisation des Provinces. La Province veut continuer à servir au mieux les communes et les citoyens en leur fournissant des services de qualité.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018**

En matière de mobilité, la Province souhaite poursuivre la réflexion à l'échelle de son territoire.

En ce qui concerne l'axe sécurité civile, 10 % de la quote-part du fonds des provinces serviront à la prise en charge des dépenses liées à la réforme de celle-ci. Ce sera la charge de dépenses pour un dispatching pour les 84 communes et les 6 zones de secours. Le solde de la dotation étant versé par ailleurs aux communes.

Pour l'axe culture, jeunesse, développement de 3 démarches, le soutien à la création et aux artistes, la médiation envers les publics et le positionnement en qualité de porteur de projets.

Le développement du pôle créatif Bavière constitue un projet multifacettes au cœur d'un plan de redynamisation urbaine dans la perspective d'une évolution des politiques publiques menées sur la thématique des industries culturelles et créatives à Liège et plus largement en Wallonie.

En matière de lecture publique, un travail particulier sera mené en vue de l'implantation des collections de la bibliothèque itinérante et de la bibliothèque centrale sur le site de Grâce-Hollogne.

Bavière en route va se développer, il s'agit de faire participer des acteurs socioculturels du quartier dans le cadre de la lecture publique afin de permettre l'appropriation du nouveau pôle créatif de Bavière.

Le Musée de la Vie wallonne accueillera deux grandes expositions en 2019.

En 2019, nous verrons également la réalisation de l'extension du parking des visiteurs du Château de Jehay pour un montant estimé à 480.000 euros.

En matière d'éducation permanente, la volonté est d'accentuer les rapports notamment avec les Centres Culturels.

Le secteur musique de la Province s'implantera en 2019 à Ougrée, (pôle culturel, pôle musical).

Le Créa lab constitué de quatre containers nomades continuera son travail de médiation sur les outils numériques liés à la création.

Au niveau des relations extérieures, tout sera mis en œuvre pour mettre en évidence toutes les compétences de notre Province et créer des nouveaux partenariats, de nouveaux échanges.

En ce qui concerne le social et la santé toutes les actions pour assurer et améliorer le bien-être physique, mental et social des habitants seront maintenues et améliorées pour répondre aux évolutions de la société.

## SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018

La campagne TipTop Kid's est maintenue et un outil numérique sera développé afin de lutter contre les discriminations liées aux différences physiques.

En matière de santé un nouveau bus, comme ça a été dit tout à l'heure, Sex'Etera proposera un outil moderne de prévention en matière d'éducation sexuelle et affective.

Au niveau social l'application Help-Ados sera développée, c'est un dispositif de télésanté développé pour aider les acteurs de terrain dans l'évaluation suicidaire chez les adolescents.

Openado maintiendra une attention particulière au cyber harcèlement par l'intermédiaire notamment d'une nouvelle brochure.

Le carrefour santé social s'adresse à toutes les personnes SDF ou non en situation de précarité, l'objectif est de répondre aux besoins primaires de ses visiteurs.

Le projet phare « bienvenu PMR » veut favoriser les bonnes pratiques afin d'améliorer l'accessibilité aux commerces pour les personnes à mobilité réduite.

Dans l'axe sport, l'action provinciale s'inscrit pleinement dans la volonté d'encouragement de la population à pratiquer une activité sportive.

La volonté est également de maintenir et d'améliorer les infrastructures existantes. Par ailleurs la Cellule Gazon de sport maintiendra ses missions de conseils.

Dans le cadre du perfectionnement sportif des initiatives seront prises visant à développer la formation des jeunes sportifs.

Au niveau de l'axe Communication, la volonté est de prendre des mesures en interne afin de valoriser et de rendre plus lisible les actions provinciales, notamment auprès des villes et communes. En interne, développement du bimestriel « Entre nous ». L'idée est de faire évoluer ce média existant (révision de son format, de son contenu,...).

Renforcement de la cellule audiovisuelle par l'aménagement d'un studio et l'acquisition de matériel.

Le Service Relations presse et Information multimédia continuera à produire et faire évoluer un contenu riche et diversifié et enfin une analyse plus approfondie de toutes les pages provinciales sur Facebook sera entreprise.

En ce qui concerne l'axe tourisme, 2019 est l'année de consolidation de ses missions. C'est pourquoi la FTPL s'est orientée vers des missions nouvelles dont plus particulièrement la commercialisation, l'ingénierie et l'animation de territoire.

J'ai repris notamment quatre priorités : la commercialisation - la création de nouveaux produits et le démarchage de nouveaux partenaires (prestataires touristiques, tours opérateurs, autocaristes) et vers une nouvelle clientèle.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018**

En ce qui concerne l'ingénierie touristique, la finalisation du réseau cyclable en points nœuds, principalement sur l'arrondissement de Huy-Waremme.

Dans le but de professionnaliser le secteur, meilleure information sur les évolutions des métiers du tourisme.

En ce qui concerne l'agriculture et la ruralité, la volonté de soutenir et de valoriser les spécificités de chaque région. Etre attentif aux nouveaux besoins qui risquent d'apparaître. La Province de Liège maintiendra la série d'outils développés à l'attention du mode rural : conserverie solidaire, ateliers de formation mobile, encadrement des jardins collectifs.

Intensification des efforts autour des circuits courts et des producteurs locaux ; création d'un abattoir de volailles ; promotion de l'agriculture ; maintien d'une biodiversité naturelle.

Dans l'axe environnement : la campagne de sensibilisation des petits gestes au quotidien lancée en septembre 2015 s'est concrétisée par la publication de fiches conseils sur des thèmes comme les économies d'électricité, les déchets alimentaires, l'alimentation durable, la préservation de la biodiversité, les économies d'énergie et l'éco conduite.

Les projets initiés en 2015 comme prévenir et gérer les déchets dans les milieux professionnels scolaires et administratifs ou la sensibilisation sur les espèces invasives se poursuivent.

Au niveau de l'axe de la mobilité, le Département poursuivra sa collaboration avec la Cellule supracommunauté. Il intensifiera le développement de ses actions de sensibilisation et implémentera de nouveaux parkings éco voiturage à travers le territoire.

Il faut également parler, car particulièrement important, du Plan Climat dont l'objectif est une réduction de 40 pourcents des émissions des gaz à effet de serre à l'horizon 2030. Le Plan Climat se décline également dans un axe provincial visant à diminuer les consommations énergétiques de l'institution et vise à instaurer de nouvelles actions de sensibilisation à la problématique climatique à destination des agents provinciaux.

Le Laboratoire provincial continuera ses missions et le soutien aux petits producteurs et aux circuits courts sera poursuivi et amélioré.

Dans l'axe Infrastructure, la pérennisation et la sécurité du patrimoine provincial sont prioritaires : des sommes importantes sont prévues en 2019 permettant de mener un suivi constant de l'évolution du parc immobilier (entretien, rénovation, amélioration). Actions spécifiques menées également en matière d'amélioration énergétiques. Sécurisation, un montant de 2.155.000 euros est prévu en 2019. De nouveaux projets devraient également voir le jour en 2019 pour 42.770.000 euros, (écoles, logements pour étudiants, complexes sportifs).

## SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018

Dans l'axe Enseignement et Formation. L'Enseignement et la Formation constituent le premier métier de la Province de Liège et le budget est donc considérable. On retrouve 13 établissements secondaires, un établissement spécialisé, 8 établissements de Promotion sociale et une haute école pour un total de plus ou moins 29.000 élèves. Nous sommes dans la continuité cependant 5 points méritent d'être soulignés : un renforcement des crédits en matière d'équipements didactiques pour 1.800.000 euros ; un crédit de 400.000 euros pour la mise en œuvre d'un mini hôpital qui s'apparentera à un centre de technologie avancée pour l'enseignement paramédical ; l'installation généralisée du WIFI pour un montant de 400.000 euros ; la poursuite du programme d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments scolaires pour un crédit de 2.000.000 d'euros ; une attention particulière à l'implémentation de liaisons primaire-secondaire destinées à favoriser la découverte du secondaire qualifiant par les élèves de 5ème et 6ème primaires et à susciter l'intérêt à son égard ainsi que la démarche d'un véritable choix d'orientation.

En ce qui concerne la formation, le service de la guidance poursuivra ses actions, PMS et PSE, au bénéfice de 64.308 élèves pour les PMS et de 82.335 élèves pour le PSE.

Il est important de citer dans ces instituts de formation, l'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et Urgence ainsi que l'Ecole Provinciale d'Administration.

L'IPFASSU, qui organise les écoles du feu et des cadets, de Police et d'Aide médicale urgente, doit intégrer l'évolution permanente de la législation, plus spécialement en ce qui concerne l'ECOFU ET L'ECOPOL. Une enveloppe de 550.000 euros permettra de poursuivre les investissements en équipement spécifique aux trois écoles.

Si nous reprenons le budget 2019 que constatons-nous ? Les dépenses de personnel (hors subventions-traitements pour un montant de 140.961.000 vu l'impact budgétaire nul) soit de 196.958.645 €.

Un total de recettes ordinaires pour un montant de 295.088.831 euros incluant les recettes de prestations, les recettes de transferts et les recettes de dettes. On constate donc une augmentation des recettes de 1,84 pourcents par rapport au budget initial de 2018 qui était de 289.744.430 euros.

Un total de dépenses ordinaires pour un montant de 283.808.546 € reprenant les dépenses de personnel, de fonctionnement, de transferts et de dettes. On constate également une augmentation des dépenses par rapport au budget initial 2018 de 3,08 pourcents

Le résultat de l'exercice propre, soit la différence entre les recettes et les dépenses de l'exercice est un boni de 11.280.285 €. Le résultat global de l'exercice 2019, intégrant le résultat budgétaire présumé au 1er janvier 2019 et les exercices antérieurs, ainsi que les prélèvements sur les réserves présente un boni de 26.457,83 euros.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 28 NOVEMBRE 2018**

Si l'on reprend les dépenses de personnel, elles augmentent de 4,90 pourcents. Si l'on reprend les dépenses de fonctionnement, elles augmentent de 1,01 pourcents. Les dépenses de transfert diminuent et les dépenses de dette diminuent également. C'est donc essentiellement au niveau des augmentations barémiques, ancienneté et promotions que l'on retrouve des augmentations substantielles.

Au niveau du budget extraordinaire : les grands chantiers - le plan d'investissements 2019 (40.700.135 €) est financé comme suit : recettes d'investissements 20.080.00 € ; subsides 2.543.520.00 € ; emprunts 31.332.607.00 € ; prélèvements sur le BO 6.800.000 €. Boni présumé des exercices antérieurs 23.543,96 €.

Globalement le budget extraordinaire 2018 est présenté en boni de 19.615,96 euros. Le montant financé par emprunt respecte la balise imposée par la Région wallonne de 50,00 euros maximum par habitant. Ce qui donne, pour la province de liège un montant maximum à emprunter de 55.266.300,00 euros.

On peut donc dire que cette proposition de budget compte tenu de la non augmentation des taxes et de la diminution des sources de financement tient, tout en se fixant des objectifs ambitieux d'aide aux communes et aux citoyens, particulièrement bien la route, les changements de cap qui pourraient intervenir en cours de route seront repris dans les différentes modifications budgétaires.

Merci à vous.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Chef de groupe.

**VI. - Approbation du procès-verbal de la séance du 27 novembre 2018**

M. LE PRESIDENT.- Point 12 de l'ordre du jour.

Aucune réclamation n'ayant été déposée en ce qui concerne la rédaction du procès-verbal de notre dernière réunion, je le déclare approuvé.

**VII.- Clôture de la réunion**

M. LE PRESIDENT.- Je déclare close la séance publique de ce jour. Je vous rappelle qu'une réunion du Bureau est programmée demain à 15H30.

Nous nous retrouvons ensuite demain à 17H00 pour les réponses du Collège provincial aux interventions des chefs de groupe, les votes sur les taxes provinciales 2019, le budget 2019 et la première série d'emprunts de couverture extraordinaire 2019 et enfin, l'examen des dossiers à huis clos.

Je vous remercie. Bonne soirée.

La réunion publique est levée à 18H05'